

Le Havre, le 24/02/2025

**Note
aux opérateurs**

Objet : Modalités de traitement du dédouanement en « deux temps DELTA-IE » au sein du bureau du Havre Port

Ref : Décision administrative n°24-054 (BOD 7525 du 13 août 2024).

PJ : - Tableau de compétence – DCN centralisé au Havre ;
- Tableau de compétence – DCN non centralisé au Havre.

À l'exclusion des produits énergétiques, je vous informe que le dédouanement de l'ensemble du flux « 2 temps » dans DELTA-IE sera traité par le service du CREPS pour le compte du bureau du Havre Port.

Ainsi :

- les déclarations simplifiées (DS), complémentaires (DC) et standard de régularisation (DSR) seront validées, au Havre, sur le code bureau FRD02300 (CREPS), en qualité de bureau de déclaration et/ou de présentation le cas échéant ; y compris pour les marchandises sanitaires ou phytosanitaires (SPS) tel que prévu à l'annexe 1.

NB :

- en cas de contrôle, les documents devront être envoyés au service du CREPS (creps@douane.finances.gouv.fr), à l'exception des flux de marchandises SPS, qui continuent à être envoyés au PCF (envoi au PCF : pif-pec-le-havre@douane).

- les liasses documentaires déposées à l'appui des demandes de rectifications et d'invalidations de DS seront adressées au CREPS.

- les liasses documentaires déposées à l'appui des demandes de rectifications et d'invalidations de DC seront adressées au PRAD.

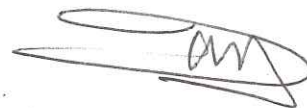
- les déclarations simplifiées (DS), complémentaires (DC) et standard de régularisation (DSR) validées, ailleurs qu'au Havre, reprendront en tant que bureau de présentation le secteur compétent tel que prévu à l'annexe 2.

Ces dispositions ne modifient pas l'obligation pour un opérateur de détenir une autorisation de déclaration simplifiée délivrée par le pôle de gestion des procédures (pgp-havre@douane.finances.gouv.fr) via l'appliquet européen CDS (Customs Decisions System).

Je vous rappelle que la mise en service de Delta I-E modifie le périmètre du dédouanement en 2 temps. En effet dorénavant, il reprend en plus des flux déjà traités en deux temps, les procédures de report de documents et les dédouanements validés à l'appui d'une autorisation de valeur provisoire.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision concernant ce dispositif.

Le directeur régional,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by 'MENZ'.

Perry MENZ